

# LE MATIN

## de Roubaix - Tourcoing

**ABONNEMENTS**  
Tous les mois 4 fr. 50  
Six mois 24 fr.  
Un an 48 fr.  
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desarmont, 12, TOURCOING  
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

**ANNONCES**  
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.  
A TOURCOING, 12, Rue Desarmont.  
A LILLE, 28, Rue de Pévres.

### BULLETIN DU JOUR

#### Les Candidatures Multiples

Lundi est venue en discussion, devant la Chambre, la proposition de loi de notre ami Jules Guesde, député de Roubaix, tendant à restituer au suffrage universel le libre choix de ses mandataires.

Jules Guesde, en ce moment très souffrant, comme le dit le Progrès-Avenir, n'a pu défendre son projet.

C'est le citoyen Chauvin, député de la Seine et membre du Conseil National de l'Parti Ouvrier français qui, au lieu et place du député de Roubaix, a développé contre la Commission et le ministre de l'Intérieur l'exposé des motifs, pleins de raison et de logique qui militent en faveur de l'abrogation d'une loi incohérente et inepte votée sous l'empire de la peur.

Mais rappelons-nous brièvement l'origine et les effets.

Naguère un citoyen remplissant les conditions d'éligibilité nécessaires, pouvait être candidat dans plusieurs circonscriptions, en même temps, sans être tenu à aucune formalité préalable.

Ainsi, M. Eugène Motte aurait pu se présenter à la même heure, à Roubaix, à Quimpercorant, à Carpentras, etc.

En 1880, la Chambre, effrayée devant la ballade pébiscitaire entreprise en France, par le général Boulanger, décida que les candidatures multiples seraient désormais interdites et elle soumit les aspirants députés de l'avenir à des formalités de déclaration de délais aussi grotesques qu'odieuses.

« Cette loi, dit Jules Guesde, constitue un attentat permanent contre la souveraineté nationale, dépourvue de son organe moyen de s'exercer en régime représentatif, le choix de ses représentants. La nation n'est plus souveraine, elle cesse de disposer d'elle-même, du moment que son suffrage, prisonnier, n'est admis à se porter que sur tels candidats à qui il a pu convenir de se mettre sur les rangs. C'est le régime cellulaire appliqué à l'élection. Ce ne sont plus, en effet, les divers collèges électoraux qui sont appelés à élire, c'est le mandataire de leur mandat. Ce sont les mandataires de fonctions électives qui élisent, qui choisissent leurs électeurs. »

On ne pouvait plus étonnement faire justice d'une œuvre législative, née des plus détestables sentiments, la peur et la haine.

C'est cette thèse qu'en l'absence forcée de Jules Guesde, notre ami Chauvin a soutenue, appuyé par un député radical, M. Gauthier de Clagny.

Mais le Gouvernement qui prépare les réactions de demain, a naturellement défendu la besogne réactionnaire de la Chambre de 1880. C'était dans l'ordre et sous nos sommes pas davantage surpris que la majorité ait suivi M. Barthou en sanctionnant encore de son vote une loi qui non seulement est un obstacle à l'élévation du niveau intellectuel des mandataires, mais est de plus, une mesure permanente appliquée au Suffrage Universel dont les effets, dès lors, peuvent être brisés par le bon plaisir du pouvoir.

Il ne s'est trouvé que 143 députés pour résister aux objections de M. Barthou et c'est pourquoi les choses sont venues à s'éclaircir, dans un code de monument d'absurdité et d'arbitraire qui est la loi du 31 juillet 1880.

Mais, ce que la Chambre qui finit n'a pas eu le courage de faire, celle qui vient l'a accompli, sur l'ordre de la Nation jalouse de ses droits et soucieuse de recouvrer l'exercice de sa pléine et entière souveraineté.

#### ETRANGER

**LES ELECTIONS LEGISLATIVES ESPAGNOLES**  
Madrid, 29 mars.  
D'après les derniers résultats connus, sont élus députés 192 ministériels, 46 conservateurs, 7 républicains, 15 républicains et 2 députés conservateurs.

On ignore les résultats des autres districts de Cuba.

**LES EMBOTES DE LA PAIX EN ITALIE**  
Rome, 29 mars.  
La Tribuna a reçu d'Avellino la dépêche suivante :

« La population est exaspérée contre les impôts municipaux. La foule, armée de bâches et de bâtons, a brisé les portes et les fenêtres de la municipalité. Elle se préparait à brûler les archives, mais l'intervention des carabinieri a réussi à l'en empêcher. »

**RISE ENTRE WALLONS ET FLAMANDS**  
Bruxelles, 29 mars.  
Un terrible rixe a éclaté à la remise de traités des charbonnages de Ressaix-les-Bains, entre flamands et wallons. Elle a pris naissance dans un cabaret, et les « bapistes », hachettes de houlleuses, ont joué un terrible rôle.

Un flamand a été tué après avoir eu le bras tranché. Son frère a été gravement blessé. Un bon-lieu wallon habitant Ressaix, a également reçu un coup de hache à l'épaule.

Le cadavre de la victime a été transporté à l'hôpital de Binche. On craint des représailles de la part des flamands.

**L'AGITATION AUX INDES ANGLAISES**  
Bombay, 29 mars.  
L'Exchange Telegraph Company annonce que les Zakkereis, qu'on disait soumis, ont été vus dans une embuscade trois officiers anglais aux environs de Barkal. Les officiers ont pu s'échapper avec des blessures peu graves.

**A PROPOS DE L'EMPRUNT GREC**  
Athènes, 29 mars.  
M. Delyanis, ministre de Grèce à Paris, est autorisé à signer l'emprunt.

La Chambre des communes, sir Michael Hicks Beach annonce que la convention de garantie de l'emprunt grec sera signée demain, et la Chambre adopte, en seconde lecture, le bill de garantie de l'emprunt grec.

#### PATRIOTISME CLERICAL !

Patriotisme et respect de la loi !  
Il sied bien à nos bons cléricaux de suspecter le patriotisme d'autrui ! Un journal de Montréal, Le Patriote, nous apporte un intéressant récit du père Hébert dominicain, chargé de prêcher le carême en cette ville.

Lisez plutôt :

La raison pour laquelle nous doublons les noviciats, c'est à dire que nous avons des noviciats en France et à l'étranger, est afin de nous défendre contre les lois militaires.

En vertu de l'article 50 de la nouvelle loi militaire en France, les jeunes gens au dessous de dix-neuf ans qui occupent une situation régulière hors de l'Europe, sont dispensés de tout service militaire. C'est là la raison qui a décidé l'ordre des Dominicains à fonder les noviciats de Jérusalem, de New York, de Saint-Hyacinthe, etc., où ils envoient les jeunes gens qui se présentent au noviciat avant l'âge de dix-neuf ans.

Le père Hébert appelle « se défendre contre les lois militaires » la démolition au premier des devoirs de tout bon Français ; l'éphémère est joliment, mais n'a rien que de naturel de la part de ceux qui pratiquent la « restriction mentale ».

Loyola est mort, vive Loyola !

#### LA PUEUR DES DAMES TELEGRAPHISTES

Paris, 29 mars.  
Les gendarmes, gardes champêtres et gardiens de la paix chargés d'expédier des dépêches au bureau de leur ressort n'ont pas l'habitude d'employer des termes choisis pour raconter succinctement le fait dont ils ont eu à s'occuper. Ils appellent un chat, un chat. La direction des postes et télégraphes s'est émue, et M. Boucher ministre du commerce, vient d'adresser à tous les procureurs généraux une circulaire dans laquelle il leur a demandé de veiller à ce que l'élément féminin tend à devenir le jour en à plus important dans le personnel des postes et télégraphes.

En conséquence, il invite les procureurs à révéler les substituts, officiers de police judiciaire et autres auxiliaires des parquets qui, désormais, ne doivent pas servir de termes choisis lorsque l'on aura à télégraphier sur des faits délicats d'une nature spéciale.

#### INFORMATIONS INTERIEUR

##### NOUVELLES VICTIMES DES DIABOTIS

Châtelleraut, 29 mars.  
Des faits très graves se sont produits ces jours derniers dans un régiment en garnison à Châtelleraut.

Le caporal R... souffrant depuis longtemps s'était rendu à la visite du médecin et ne fut jamais reconnu malade.

Le malheureux ne pouvant se traîner, fut commandé de marche.

En route, le sergent prévint le capitaine qui permit à R... de rester en quartier.

Quand il revint à la caserne, l'infirmité caporal fut traitée de courtoisie. Il rendit alors ses galons.

Son état s'aggravant, il fut transporté à l'hôpital où il est mort.

N'est-ce pas odieuse cette façon de soigner nos soldats.

##### LA PUEUR DES DAMES TELEGRAPHISTES

Paris, 29 mars.  
Les gendarmes, gardes champêtres et gardiens de la paix chargés d'expédier des dépêches au bureau de leur ressort n'ont pas l'habitude d'employer des termes choisis pour raconter succinctement le fait dont ils ont eu à s'occuper. Ils appellent un chat, un chat. La direction des postes et télégraphes s'est émue, et M. Boucher ministre du commerce, vient d'adresser à tous les procureurs généraux une circulaire dans laquelle il leur a demandé de veiller à ce que l'élément féminin tend à devenir le jour en à plus important dans le personnel des postes et télégraphes.

En conséquence, il invite les procureurs à révéler les substituts, officiers de police judiciaire et autres auxiliaires des parquets qui, désormais, ne doivent pas servir de termes choisis lorsque l'on aura à télégraphier sur des faits délicats d'une nature spéciale.

### LA POLITIQUE COLONIALE

Ce mois dernier, c'est à qui annonçait la guerre comme prochaine, comme imminente, et les demandes faites par les différents gouvernements, en Angleterre et en Allemagne, notamment, de crédits pour la flotte, la brusque augmentation du contingent maritime après l'ukase du Tsar, les débats du Sénat de Washington, tout enfin semblaient indiquer une conflagration générale, non seulement en Europe, mais en Amérique.

En même temps, ce puits du monde capitaliste, la Bourse, était agitée et fiévreuse. A Londres on se demandait si l'on trouverait des souscripteurs pour ce fameux emprunt chinois, que l'on avait tant désiré accaparer, et il en était de même à Berlin. Les gens prudents attendaient les événements, avant de risquer de gros placements. Bref, le baromètre politique était au variable, et il n'aurait pas fallu beaucoup, une saute de vent, pour lui faire indiquer la tempête.

Le matin, on allait avoir la guerre entre la France et l'Angleterre à propos des colonies de l'Afrique Occidentale ; l'après-midi, c'étaient les prétentions exorbitantes de la Russie à propos de Port-Arthur et de la Manchourie, que ne pouvaient accepter les hommes d'Etat anglais ; sans parler de l'accident du Maine et des discours enflammés des sénateurs américains contre la tyrannie espagnole à Cuba. Enfin, c'était à qui, parmi les grands Etats européens, demanderait un plus gros morceau de cet Empire chinois qui s'effondrait.

Lorsqu'il s'agit d'une guerre européenne, on sait, ou plutôt l'on a plus de chances de savoir à quoi s'en tenir. Les diplomates ne peuvent pas jouer leur petit jeu entre eux, sans que la presse ne s'en mêle et ne leur donne de « débattre leurs cartes ». Mais peut-on savoir à quel point se passera l'incident qui s'est passé à l'autre bout du monde ? Des membres de la Chambre des Communes demandaient naguère au ministre des affaires étrangères de leur procurer une carte de la Chine, pour qu'ils pussent avoir au moins où se trouver Port-Arthur, et le ministre leur répondait, en s'excusant, qu'il ne pouvait leur donner satisfaction.

Il est impossible de suivre les faits et gestes des diplomates, mais on peut au moins observer le contre-coup de leur action dans les demandes faites aux différents parlements pour une augmentation des crédits de la flotte. On ne choisit pas de crédits pour un certain nombre d'années. Notre ami Schoenlank, dans un spirituel discours, a montré qu'il s'agissait ici d'enlever au Reichstag le droit de contrôler les dépenses du budget de la marine pendant plusieurs années. L'empereur a envoyé parader en Chine, sous prétexte de venger quelques missionnaires (cette cause est elle-même d'origine coloniale) et le résultat de cette expédition a été la prise de possession d'une partie du territoire chinois.

« Vous voyez », a-t-il dit en se tournant vers la majorité du Reichstag, « nous en sommes au partage de la Chine entre les différentes puissances européennes. Vous n'avez qu'à réfléchir aux suites qui a eues en Europe le partage de la Pologne. »

En effet, il faut être aveugle pour ne pas prévoir que ce sera en Chine qu'aura lieu la prochaine grande guerre entre la Russie et l'Angleterre. Et, économiquement parlant, cette invasion de la Chine aura pour résultat de rapprocher de nous ce péril jaune, qui ne menaçait jusqu'ici que les Etats-Unis et l'Australie. Un phénomène qui, dans le cours ordinaire des choses, aurait dû être retardé pour une vingtaine d'années, sera, pour ainsi dire, précipité par l'ambition coloniale des grands Etats Européens.

Le consul anglais au Japon écrivait, il y a quelque temps que le Japon eût maintenant en mesure de battre n'importe quelle puissance européenne sur le marché commercial ; le Japon produit maintenant ses propres marchandises, et, grâce au bon marché de la main d'œuvre, défie toute concurrence. Aucun ouvrier européen ne peut lutter contre la concurrence d'un coolie chinois, et si on a pu restreindre cette concurrence en Amérique en interdisant l'entrée d'un certain nombre d'Etat de l'Union aux ouvriers chinois, comment pourra-t-on les empêcher de travailler en Chine ? C'est une expérience que la Russie a déjà faite dans ses possessions de l'Extrême-Orient, et les autres puissances seront bientôt dans le même cas.

Sans doute, les socialistes ne sont pas ennemis à priori de toute colonisation, car on ne peut nier qu'il y ait beaucoup à gagner pour le prolétariat

### LE PARLEMENT

#### CHAMBRE DES DEPUTES

##### AVANT LA SEANCE

Paris, 29 mars.  
Peu d'animation dans les couloirs. La séance d'aujourd'hui est une séance de liquidation. Il n'y aura pas de débat intéressant.

On ne pense pas que les Chambres puissent se séparer avant le 9 avril.

La commission des douanes

Paris, 29 mars.  
La commission des douanes a entendu ce matin M. Guzman Serpi, député qui a défendu son amendement.

La commission a ensuite commencé l'examen des tarifs contenus dans la proposition de MM. Lannelongue, Lechevalier et Delaunay sur les droits de douane relatifs aux grains oléagineux et aux huiles végétales. Elle continuera cet examen dans la prochaine séance fixée à jeudi.

Paris, 29 mars.  
On se souvient que la Chambre a émis samedi un vote tendant à ce que demain mercredi ait lieu une séance spécialement consacrée à la discussion des conclusions du rapport général rédigé par M. Vallé, au nom de la seconde commission d'enquête sur le Panama.

En vertu de ce vote, la commission s'est réunie à une heure et demie pour discuter de l'attitude qu'elle prendrait au cours du débat.

La séance a duré jusqu'à trois heures. La majorité de la commission a été bornée à décider qu'elle se tiendrait sur la défensive, c'est-à-dire qu'à l'exception de tout commentaire elle demanderait seulement le vote de l'ordre du jour qui termine le rapport Vallé, et qu'elle ne se prêtait à aucun débat que si le fond du rapport était attaqué.

Jusqu'ici, il n'y a qu'un député qui soit inscrit pour prendre la parole : c'est le citoyen Gliche.

De son côté, sans s'être fait inscrire, notre collaborateur Rouanet s'est préparé à défendre les conclusions de son rapport pariel.

Il se pourrait d'ailleurs que, revenant sur sa décision de samedi, la Chambre maintînt son ordre du jour, et renvoyât aux calendes grecques M. Vallé et son rapport.

Ne faut-il pas ménager les panaméistes, qui apportent à l'heure actuelle leur concours au ministère Méline et à la condition que celui-ci se montre « doux » aux élections prochaines.

#### LA SEANCE

Présidence de M. Sarrien, vice-président

La séance est ouverte à 2 h.

**SURTAUX DOCTRINE**

La Chambre adopte un projet de loi modifié par le Sénat et portant prorogation de surtaxes à l'octroi d'Haebrouck.

La Chambre adopte également divers projets de loi modifiés par le Sénat et portant surtaxes de surtaxes à la condition d'Haebrouck, d'Armentières et d'Avonnes.

#### CREDITS DE L'EXERCICE DE 1897

M. le rapporteur général des budgets demande à la Chambre de voter immédiatement les crédits concernant l'exercice 1897, dont le rapport vient d'être distribué. Ces crédits doivent être votés également par le Sénat avant le 31 mars.

L'urgence est déclarée, mais, sur la réclamation de quelques députés, la Chambre décide qu'elle discutera les crédits dans une séance ultérieure pour donner le temps à ses membres de prendre connaissance du rapport.

#### L'arrestation de Max Régis

M. le président. — J'ai reçu deux demandes d'interpellations sur l'arrestation de M. Max Régis, l'une de M. Chiché, l'autre de M. Samary.

M. le ministre du commerce. — Au nom du Gouvernement, je demande qu'il y soit jointe la copie de M. de Beaugrand et fixée à samedi.

M. Samary. — Il y a urgence. L'arrestation illégale (protestations au centre) de M. Régis a mis le comble à la surtaxation des esprits. Le Gouvernement a pris une grave responsabilité.

Les interpellations sont fixées à samedi et jointes à celle de M. de Beaugrand.

#### RECRUTEMENT DE L'ARMEE

M. Léprieux a demandé à interpellier le ministre de la guerre sur la situation faite aux frères des soldats des classes de 1872 et 1893, renvoyés par anticipation dans leurs foyers.

La date de la discussion sera fixée quand le ministre de la guerre sera présent.

L'ordre du jour appelle la discussion de diverses propositions tendant à modifier la loi de 1889 sur le recrutement de l'armée.

En l'absence de M. le ministre de la guerre, retenu au Sénat, la discussion est ajournée à jeudi.

#### Les services maritimes postaux

La Chambre reprend la discussion du projet, qui tend à l'abrogation de la convention en date du 16 juillet 1887 avec la fameuse Compagnie transatlantique, pour l'exploitation du service maritime postal de l'Atlantique à New York.

Notre ami Viviani prend la parole. Très éloquemment, il fait ressortir que la convention est absolument défavorable à l'Etat.

Le monopole de la Compagnie qui date de 1857, lui a permis d'accroître le trafic de la marine marchande en écrasant toutes les Compagnies rivales. C'est tout l'histoire de la centralisation capitaliste.

### LES AFFAIRES DE CHINE

Londres, 29 mars.  
A la Chambre des communes, M. Curzon dit que le ministre britannique à Pékin a télégraphié que la convention sino-russe est signée, mais le gouvernement anglais en ignore les termes.

Berlin, 29 mars.  
On croit ici, dans les cercles bien informés, qu'en présence de concessions accordées par la Chine à l'Allemagne et à la Russie, il n'est plus considéré comme pratique pour l'Angleterre de continuer sans restrictions, à l'égard de la Chine, la politique rétrograde exposée par les principaux hommes d'Etat britanniques et qui visait au maintien de l'intégrité de l'empire chinois et au développement de son commerce sur des bases égales par toutes les nations.

On pense que la Grande-Bretagne aura maintenu à adopter la seule ligne de conduite qui lui laisse les circonstances, c'est à dire qu'elle aura à suivre l'exemple donné et à s'assurer en Chine des avantages égaux à ceux des autres puissances.

Sangai, 29 mars.  
Six vaisseaux de la flotte volontaire russe débarquent des canons, des munitions et du charbon à Port-Arthur. Il y a douze cuirassés russes dans le port et aux environs. Un annonce que trois divisions russes fortes chacune de 15,000 hommes traversent la Mandchourie, à destination de la péninsule de Liao-Tung.

Londres, 29 mars.  
Relativement à la nouvelle, donnée par une agence de presse que la flotte anglaise du Nord de l'Atlantique, composée de quatre navires de guerre, avait reçu l'ordre de se rendre aux Bermudes, l'amiral refuse de donner aucun renseignement à la presse. Elle n'a voulu ni confirmer ni démentir la nouvelle.

— Le Daily Graphic dit :

« Inutile désormais d'épuiser en vaines tentatives pour obtenir des puissances, la transformation de celles-ci en occupation définitive, si nous voulons éviter les humiliations et les pertes matérielles. »

### LES ELECTIONS GENERALES

Avant le période électorale. — La Chambre actuelle et la future Chambre. — Les disparus. — Ceux qui ne se représenteront plus.

La période électorale ne sera officiellement ouverte que dans la seconde quinzaine du mois prochain, car le vote du budget va retentir encore la Chambre, et il paraît difficile que le décret de convocation des électeurs paraisse à l'Officiel avant Pâques, qui tombe le 10 avril.

Cependant, la campagne est engagée dans toutes les circonscriptions ; partout des candidatures ont surgi, et bien rares sont les députés qui n'auront pas de concurrents.

Il est intéressant de constater un fait qui se reproduit peut-être pour la première fois. Sur les 581 députés élus aux élections générales de 1893, 143 ne se représenteront pas devant leurs électeurs, et bien rares sont les députés qui n'auront pas de concurrents.

En effet, 55 sont décédés, 43 ont démissionné et 42 ont renoué qu'ils ne demandaient pas le renouvellement de leur mandat.

Les députés décédés sont : MM. Abrial, d'Allières, Avez, Aristide Badiot, Berthel, Pierre Blanc, Bondeville, Bourguin, Burdeau, Casanova de Pradine, Ceccaldi, Cé-

### LES AFFAIRES DE CHINE

Londres, 29 mars.  
A la Chambre des communes, M. Curzon dit que le ministre britannique à Pékin a télégraphié que la convention sino-russe est signée, mais le gouvernement anglais en ignore les termes.

Berlin, 29 mars.  
On croit ici, dans les cercles bien informés, qu'en présence de concessions accordées par la Chine à l'Allemagne et à la Russie, il n'est plus considéré comme pratique pour l'Angleterre de continuer sans restrictions, à l'égard de la Chine, la politique rétrograde exposée par les principaux hommes d'Etat britanniques et qui visait au maintien de l'intégrité de l'empire chinois et au développement de son commerce sur des bases égales par toutes les nations.

On pense que la Grande-Bretagne aura maintenu à adopter la seule ligne de conduite qui lui laisse les circonstances, c'est à dire qu'elle aura à suivre l'exemple donné et à s'assurer en Chine des avantages égaux à ceux des autres puissances.

Sangai, 29 mars.  
Six vaisseaux de la flotte volontaire russe débarquent des canons, des munitions et du charbon à Port-Arthur. Il y a douze cuirassés russes dans le port et aux environs. Un annonce que trois divisions russes fortes chacune de 15,000 hommes traversent la Mandchourie, à destination de la péninsule de Liao-Tung.

Londres, 29 mars.  
Relativement à la nouvelle, donnée par une agence de presse que la flotte anglaise du Nord de l'Atlantique, composée de quatre navires de guerre, avait reçu l'ordre de se rendre aux Bermudes, l'amiral refuse de donner aucun renseignement à la presse. Elle n'a voulu ni confirmer ni démentir la nouvelle.

— Le Daily Graphic dit :

« Inutile désormais d'épuiser en vaines tentatives pour obtenir des puissances, la transformation de celles-ci en occupation définitive, si nous voulons éviter les humiliations et les pertes matérielles. »

### LES ELECTIONS GENERALES

Avant le période électorale. — La Chambre actuelle et la future Chambre. — Les disparus. — Ceux qui ne se représenteront plus.

La période électorale ne sera officiellement ouverte que dans la seconde quinzaine du mois prochain, car le vote du budget va retentir encore la Chambre, et il paraît difficile que le décret de convocation des électeurs paraisse à l'Officiel avant Pâques, qui tombe le 10 avril.

Cependant, la campagne est engagée dans toutes les circonscriptions ; partout des candidatures ont surgi, et bien rares sont les députés qui n'auront pas de concurrents.

Il est intéressant de constater un fait qui se reproduit peut-être pour la première fois. Sur les 581 députés élus aux élections générales de 1893, 143 ne se représenteront pas devant leurs électeurs, et bien rares sont les députés qui n'auront pas de concurrents.

En effet, 55 sont décédés, 43 ont démissionné et 42 ont renoué qu'ils ne demandaient pas le renouvellement de leur mandat.

Les députés décédés sont : MM. Abrial, d'Allières, Avez, Aristide Badiot, Berthel, Pierre Blanc, Bondeville, Bourguin, Burdeau, Casanova de Pradine, Ceccaldi, Cé-

### LES AFFAIRES DE CHINE

Londres, 29 mars.  
A la Chambre des communes, M. Curzon dit que le ministre britannique à Pékin a télégraphié que la convention sino-russe est signée, mais le gouvernement anglais en ignore les termes.

Berlin, 29 mars.  
On croit ici, dans les cercles bien informés, qu'en présence de concessions accordées par la Chine à l'Allemagne et à la Russie, il n'est plus considéré comme pratique pour l'Angleterre de continuer sans restrictions, à l'égard de la Chine, la politique rétrograde exposée par les principaux hommes d'Etat britanniques et qui visait au maintien de l'intégrité de l'empire chinois et au développement de son commerce sur des bases égales par toutes les nations.

On pense que la Grande-Bretagne aura maintenu à adopter la seule ligne de conduite qui lui laisse les circonstances, c'est à dire qu'elle aura à suivre l'exemple donné et à s'assurer en Chine des avantages égaux à ceux des autres puissances.

Sangai, 29 mars.  
Six vaisseaux de la flotte volontaire russe débarquent des canons, des munitions et du charbon à Port-Arthur. Il y a douze cuirassés russes dans le port et aux environs. Un annonce que trois divisions russes fortes chacune de 15,000 hommes traversent la Mandchourie, à destination de la péninsule de Liao-Tung.

Londres, 29 mars.  
Relativement à la nouvelle, donnée par une agence de presse que la flotte anglaise du Nord de l'Atlantique, composée de quatre navires de guerre, avait reçu l'ordre de se rendre aux Bermudes, l'amiral refuse de donner aucun renseignement à la presse. Elle n'a voulu ni confirmer ni démentir la nouvelle.

— Le Daily Graphic dit :

« Inutile désormais d'épuiser en vaines tentatives pour obtenir des puissances, la transformation de celles-ci en occupation définitive, si nous voulons éviter les humiliations et les pertes matérielles. »

### LES ELECTIONS GENERALES

Avant le période électorale. — La Chambre actuelle et la future Chambre. — Les disparus. — Ceux qui ne se représenteront plus.

La période électorale ne sera officiellement ouverte que dans la seconde quinzaine du mois prochain, car le vote du budget va retentir encore la Chambre, et il paraît difficile que le décret de convocation des électeurs paraisse à l'Officiel avant Pâques, qui tombe le 10 avril.

Cependant, la campagne est engagée dans toutes les circonscriptions ; partout des candidatures ont surgi, et bien rares sont les députés qui n'auront pas de concurrents.

Il est intéressant de constater un fait qui se reproduit peut-être pour la première fois. Sur les 581 députés élus aux élections générales de 1893, 143 ne se représenteront pas devant leurs électeurs, et bien rares sont les députés qui n'auront pas de concurrents.

En effet, 55 sont décédés, 43 ont démissionné et 42 ont renoué qu'ils ne demandaient pas le renouvellement de leur mandat.

Les députés décédés sont : MM. Abrial, d'Allières, Avez, Aristide Badiot, Berthel, Pierre Blanc, Bondeville, Bourguin, Burdeau, Casanova de Pradine, Ceccaldi, Cé-